

**AU CONSEIL MUNICIPAL :**

**SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022**

Nombre de Conseillers en exercice :9

Présents :9

Votants :9

L'an deux mille vingtdeux, le 14 décembre 2022, à 18h30, le Conseil Municipal de Dieudonne, dûment convoqué le 7 décembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mr CHATRON Jean-Pierre, maire par intérim

**Etaient présents :** Ms Mmes Manuelle HOORNAERT, Olivier GANDER, Corinne DUBOIS, Marie-Laure DURIS, Romain FONTAINE, Alain KELLER, Eric CARPENTIER., Patrick BATUT

Le compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2022 est adopté à l'unanimité (soit 13 voix pour).

Mme Corinne DUBOIS a été désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATIONS POUR SIGNER LES AVENANTS DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE ET TRAVAUX DE RENOVATION DE 2 CLASSES :**

Monsieur le Maire par intérim demande de valider 4 avenants concernant les travaux de construction d'un accueil périscolaire avec restauration scolaire et travaux de rénovation de deux classes :

1/ PRESCIA : LOT 05 Plâtrerie menuiserie bois : en supplément pose d'une cimaise soit 792.34 € HT

**DELIBERATION N°2022/43**

Monsieur le Maire par intérim propose au conseil municipal de valider l'avenant de la Société PRESCIA lot n°5 pour un supplément en pose d'une cimaise pour la valeur de 792€34 HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité (9 voix pour)

➤ **AUTORISE** Mr le Maire par intérim à signer l'avenant de la Société PRESCIA pour le lot N°5.

2/ PRESCIA : LOT 06 Faux plafond, cloison mobile et accordéon : en supplément pose de laine pour renforcement d'isolation soit 5000€

**DELIBERATION N°2022/44**

Monsieur le Maire par intérim propose au conseil municipal de valider l'avenant de la Société PRESCIA lot n°6 pour un supplément de l'isolation du faux plafond pour une valeur de 5000 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité (9 voix pour)

➤ **AUTORISE** Mr le Maire par intérim à signer l'avenant de la Société PRESCIA pour le lot N°6.

3/ INEO : LOT 07 Electricité VMC : en supplément modification de l'armoire Tarif jaune existante afin de reprendre l'alimentation de l'extension soit 2189 € HT

**DELIBERATION N°2022/45**

Monsieur le Maire par intérim propose au conseil municipal de valider l'avenant de la Société INEO lot n°7 pour le supplément concernant la modification de l'armoire au tarif jaune existant avec une extension de l'alimentation pour une valeur de 2189 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité (9 voix pour)

➤**AUTORISE** Mr le Maire par intérim à signer l'avenant de la Société INEO pour le lot N°7

4/ SPC : LOT 11 Terrassement – VRD – Clôture : en supplément modifications liées au prolongement du mur de soutènement et à la pose de clôtures grillagées suivant le cadre DPGF soit 29.998,99 € HT

**DELIBERATION N°2022/46**

Monsieur le Maire par intérim propose au conseil municipal de valider l'avenant de la Société SPC lot n°11 pour le supplément lié au prolongement du mur de soutènement et à la pose des clôtures grillagées pour une valeur de 29.998.99 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité (9 voix pour)

➤**AUTORISE** Mr le Maire par intérim à signer l'avenant de la Société SPC pour le lot N°11

La séance est levée à 19h30

Bon pour publication et affichage, le 18.12.2022

*Le Maire par intérim*  
**Jean-Pierre CHATRON**